



Discours du Saint-Père Benoît XVI
aux participants du rencontre organisée par le
Conseil Pontifical « Justice et Paix »
à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'encyclique
« Mater et Magistra »

Salle Clémentine

16 mai 2011

Messieurs les Cardinaux,

Vénérés Frères dans l'Episcopat et dans le Sacerdoce,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir et de vous saluer à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'encyclique *Mater et Magistra* du Bienheureux Jean XXIII, un document qui garde une grande actualité dans le monde globalisé. Je salue le Cardinal Président, en le remerciant pour ses paroles aimables, ainsi que Monseigneur le Secrétaire avec les Collaborateurs du Dicastère et vous tous, venus des différents continents pour cet important Congrès.

Dans *Mater et Magistra*, le Pape Roncalli, avec une vision de l'Église mise au service de la famille humaine surtout à travers sa mission spécifique d'évangélisation, a considéré la doctrine sociale – en précurseur du Bienheureux Jean-Paul II – comme un *élément essentiel* de cette mission, du fait qu'elle est « partie intégrante de la conception chrétienne de la vie » (n° 209). Jean XXIII est à l'origine des affirmations de ses Successeurs aussi quand il indiqua dans l'Église le sujet *communautaire et pluriel* de la Doctrine sociale. Les *christefideles laici*, en particulier, ne peuvent pas être uniquement des bénéficiaires et des acteurs passifs ; ils sont, au contraire, des protagonistes dans un moment vital de son mise en œuvre et les précieux collaborateurs des Pasteurs dans sa formulation, grâce à leur expérience acquise sur le terrain et à leurs propres compétences spécifiques. Pour le Bienheureux Jean XXIII, la doctrine sociale de l'Église a pour lumière la *Vérité*, pour force motrice l'*Amour* et pour objet la *Justice* (cf. *Mater et magistra* n° 206-207). C'est la vision que j'ai reprise dans l'Encyclique *Caritas in veritate*, pour témoigner de cette continuité qui maintient l'unité de tout le *corpus* des Encycliques sociales. La vérité, l'amour, la justice, indiqués par l'encyclique *Mater et magistra*, avec le principe de la destination universelle des biens, comme critères fondamentaux pour surmonter les *déséquilibres* sociaux et culturels, sont encore des piliers pour interpréter et trouver des solutions aux *déséquilibres* dans le contexte de la mondialisation actuelle. Face à ces déséquilibres, il faut récupérer une *raison intégrale* qui fasse renaître la pensée et l'éthique. Sans une pensée morale qui dépasse le cadre des éthiques séculaires, comme les éthiques néo-utilitaristes et néo-contractuelles, qui se fondent sur un scepticisme substantiel, et sur une vision principalement immanentiste de l'histoire, l'homme d'aujourd'hui accède difficilement à la connaissance du *vrai bien humain*. Il faut développer des synthèses culturelles humanistes ouvertes à la Transcendance par une nouvelle évangélisation – enracinée dans la loi nouvelle de l'Évangile, la loi de l'Esprit – à laquelle le Bienheureux Jean-Paul II nous a si souvent exhortés. C'est dans la communion personnelle avec le Nouvel Adam, Jésus-Christ, seulement que la raison humaine est guérie et affermie et que l'on peut arriver à une vision plus adéquate du développement, de l'économie et de la politique, en fonction de leur dimension anthropologique et les nouvelles conditions historiques. Et c'est grâce à une raison rétablie dans sa capacité spéculative et pratique que l'on

pourra appliquer les critères de base qui permettront de surmonter les inégalités mondiales, à la lumière du bien commun. En fait, sans la connaissance du *vrai bien humain*, la charité tombe dans le sentimentalisme (cf. n° 3) ; la justice perd sa « mesure » fondamentale ; le principe de la destination universelle des biens est privé de sa légitimité. Parmi les divers déséquilibres globaux qui caractérisent notre époque, s'accroissent la *disparité*, les *différences de richesse* et l'*inégalité* qui créent des problèmes de justice et de distribution équitable des ressources et des opportunités, spécialement à l'égard des plus pauvres.

Cependant, les phénomènes liés à la finance qui, après la phase la plus aiguë de la crise, est revenue à une pratique frénétique des contrats de crédit qui souvent consentent une spéculation illimitée, ne sont pas moins préoccupants. Des phénomènes de spéculation nuisibles se produisent aussi en lien avec les ressources alimentaires, l'eau, la terre, finissant par appauvrir encore davantage ceux qui vivent déjà dans des situations de grave précarité. De façon analogue, l'augmentation des prix des ressources énergétiques de base, avec la recherche d'énergies alternatives guidée parfois par des intérêts exclusivement économiques à court terme, ont finalement des conséquences négatives sur l'environnement, et sur l'homme lui-même.

La question sociale actuelle est sans doute une question de *justice sociale mondiale*, comme *Mater et Magistra* le rappelait déjà il y a cinquante années, mais avec référence à un autre contexte. Il y a, en outre, la question sociale de la *distribution* équitable des ressources matérielles et immatérielles, de *mondialisation* de la *démocratie substantielle, sociale et participative*. Par conséquent, dans un contexte où l'humanité connaît une unification progressive, il est indispensable que la *nouvelle évangélisation de la vie sociale* mette en évidence les implications d'une justice qui doit s'étendre au niveau universel. Avec référence au fondement de cette justice, il faut souligner qu'il n'est pas possible de la réaliser en s'appuyant sur le seul consensus social, sans reconnaître que, pour être durable, ce consensus doit être enraciné dans le *bien humain universel*. cependant, en ce qui concerne le niveau de sa *réalisation*, la justice sociale doit être mise en œuvre dans la société civile et dans l'économie de marché (cf. *Caritas in Veritate*, n° 35) mais aussi par une autorité politique honnête et transparente qui lui est proportionnée, y compris au niveau mondial (cf. *ibid.*, 67).

Face aux grands défis d'aujourd'hui, l'Eglise, tout mettant sa confiance avant tout dans le Seigneur Jésus et dans son Esprit, qui la conduisent à travers les aléas du monde, compte aussi sur l'activité de ses institutions culturelles, sur ses programmes d'instruction religieuse et de catéchèse sociale dans les paroisses, sur les mass media et sur le travail d'annonce et de témoignage des *christifideles laici* pour diffuser la Doctrine sociale (cf. *Mater et magistra*, n^{os} 206-207). Les laïcs doivent être préparés *spirituellement, professionnellement et sur le plan éthique*. *Mater et magistra* insistait non seulement sur la formation mais avant tout sur l'éducation qui forme chrétiennement la conscience et porte à l'action concrète, suivant un *discernement* sagement pesé. Le Bienheureux Jean XXIII affirmait : « L'éducation à l'action chrétienne, même en matière écono-mique et sociale, sera rarement efficace, si les sujets eux-mêmes ne prennent pas une part active à leur propre éducation et si l'éducation ne se réalise dans l'action » (n^{os} 212-213).

Toujours valable, aussi, sont les indications données par le pape Roncalli sur le légitime pluralisme entre catholiques dans la concrétisation de la doctrine sociale. Il a écrit, en effet, que dans ce domaine : « [...] des divergences de vue peuvent surgir, même entre catholiques droits et sincères. Lorsque cela se produit, que jamais ne fassent défaut la considération réciproque, le respect mutuel et la bonne volonté qui recherche les points de contact en vue d'une action opportune et efficace ; que l'on ne s'épuise pas en discussions interminables ; et sous le prétexte du mieux, que l'on ne néglige pas le bien qui peut et doit être fait » (n^o 219). Il existe d'importantes *institutions* au service de la nouvelle évangélisation de la société, en plus des associations de volontariat et des organisations non gouvernementales chrétiennes ou d'inspiration chrétienne, les *commissions Justice et Paix*, les *bureaux pour les problèmes sociaux et le travail*, les *centres* et les *instituts de doctrine sociale* ; beaucoup d'entre eux ne se limitent pas à l'étude et à la diffusion, mais de plus accompagnent différentes initiatives qui tentent d'appliquer le contenu de la doctrine sociale, par exemple dans le cas du développement des coopératives sociales, les expériences de micro-crédit et d'une économie marquée par la logique de l'amour et de la fraternité.

Le Bienheureux Jean XXIII dans *Mater et magistra*, a rappelé que nous pouvons mieux saisir les exigences fondamentales de la justice quand nous vivons en *enfants de lumière* (cf. n° 235). Je souhaite, donc à vous tous que le Seigneur ressuscité vous réchauffer le cœur et vous aider à diffuser les fruits de la rédemption par une nouvelle évangélisation de la société et par le témoignage de la *vie bonne* selon l'Évangile. Cette évangélisation est soutenue par une pastorale sociale appropriée, concrétisée systématiquement dans les Églises locales. Dans un monde, souvent replié sur lui-même, privé d'espérance, l'Église s'attend à ce que vous soyez levain, des semeurs infatigables d'une *pensée véridique et responsable* et d'une projection sociale généreuse, soutenues par la charité pleine vérité qui habite dans le Christ Jésus, Verbe de Dieu fait homme. En vous remerciant pour votre travail, je vous donne de tout cœur ma bénédiction apostolique.